

## FRANÇAIS

Durée : 3 heures

L'épreuve consiste en une dissertation de 3 heures sur le programme (thème et œuvres) de français et de philosophie des classes préparatoires scientifiques. Elle vise à évaluer les aptitudes des candidats à la réflexion et à la communication écrite : respect du sujet et des auteurs utilisés dans l'argumentation, rigueur et méthode dans les développements, connaissance précise du programme et lecture attentive des œuvres, qualité de l'expression écrite.

Le thème de l'année était « La parole » ; trois œuvres lui étaient associées :

- Platon, *Phèdre*
- Marivaux, *Les Fausses Confidences*
- Verlaine, *Romances sans paroles*

### PRÉSENTATION DU SUJET

#### « Il suffit de parler pour devenir un autre »

*Diriez-vous, avec Roland Topor\*, que l'acte de parole nous modifie ? Vous appuierez votre réflexion sur les œuvres au programme et vos connaissances liées au thème.*

\* *Pense-bêtes*, Paris, Éditions Le Cherche-Midi, coll. « Les Pensées », 1992, p. 116.

### RÉSULTATS ET COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Moyenne et écart-type (toutes filières confondues) : 8,72 – 3.6 (2012 : 9,12 – 3.54 ; 2011 : 8,81 – 3.54 ; 2010 : 8,92 – 3,36)

Le sujet s'est révélé particulièrement classant. Il a permis de distinguer nettement trois catégories de copies :

1. Les copies particulièrement indigentes, en nombre très important cette année, qui révèlent une incapacité des candidats à traiter le sujet proposé, par manque d'outils conceptuels, par méconnaissance des œuvres au programme, et, parfois, faute d'une maîtrise suffisante de la langue. Jamais les correcteurs n'ont eu à lire un aussi grand nombre de devoirs calamiteux sur le plan de l'argumentation. Démunis face à un sujet qu'ils ont réduit, gauchi ou ignoré, les candidats ont produit des développements d'une pauvreté consternante et ont fini par perdre tout bon sens. Un exemple suffira (car récurrent), parmi les trop nombreuses preuves à donner : « Si on suit le raisonnement de Roland Topor, les muets ne peuvent pas devenir un autre puisqu'ils ne parlent pas ; donc il [*sic*] ne peuvent pas être modifier [*sic*] ». »
2. Les copies plus substantielles mais qui, peinant à traiter la problématique qu'exigeait l'analyse du libellé, en ont proposé une autre de leur cru... Souvent très longues, bien documentées, elles ne pouvaient cependant satisfaire, étant le plus souvent à la limite du hors sujet.
3. Enfin, les bonnes voire excellentes copies se distinguant par la qualité de leur analyse et leur aptitude à en déployer toutes les dimensions et tous les enjeux du libellé, en interrogeant notamment ce qu'est le 'moi' dans son articulation à la parole et à l'altérité. Lorsque l'expression était en outre élégante, les références aux œuvres particulièrement fécondes, les correcteurs n'ont pas hésité à mettre des 19 ou des 20.

Très contrastées, les productions des candidats témoignent donc plus que jamais de l'abîme existant entre une culture mal digérée et une réelle interrogation du monde au filtre de la philosophie et de la littérature.

## ANALYSE ET COMPRÉHENSION DU SUJET

### a) Reformulation des propos de l'auteur et mise en lumière des présupposés :

Le premier travail des candidats devait être l'élucidation du vocabulaire utilisé par l'auteur de la citation, et l'analyse de sa pensée.

#### • La citation

*Analyse des mots-clé :*

La citation renvoie non pas au langage en général, mais bien, conformément au thème du programme, à la parole en particulier, c'est-à-dire l'acte individuel par lequel s'exerce concrètement la fonction du langage grâce aux organes de la phonation. Parler implique – sauf dans le cas du soliloque – un ou des destinataires : la parole est adressée.

Topor dit bien qu'il suffit de parler pour « devenir un autre » et non « devenir autre », expression plus faible qui n'impliquerait qu'une simple modification. « Devenir un autre » signifie une métamorphose radicale du sujet, de l'être du sujet. La parole provoquerait donc une altération, au sens étymologique (*alter* = autre), du sujet. Rien dans le libellé ne permet de savoir si cette altération est une 'modification en mal' par rapport à un état premier (une dégradation, une détérioration, une falsification) ou si la métamorphose peut être entendue en bonne part.

Et c'est enfin le simple fait de parler (« il suffit de parler »), l'acte de parole *en lui-même* qui transformerait le sujet parlant. Il n'est pas question ici d'une volonté du sujet de déguiser sa pensée, de se faire passer pour un autre dans un but de manipulation, mais d'une altération *de facto*, dans un processus mécanique.

*Premières conclusions à tirer de cette analyse :*

Telle quelle, la phrase de Topor est énigmatique et elle pouvait surprendre le candidat plus habitué à lire que l'acte de parole a, comme tout acte, la capacité de transformer le monde mais aussi l'autre : n'use-t-on pas d'abord de la parole pour exercer un pouvoir sur autrui, obtenir un certain nombre de comportements de sa part (parole manipulée) ? Or si Topor fait bien de la parole une expérience de l'altérité, c'est d'une altérité du sujet parlant lui-même dont il est question (parole 'manipulante'). Mais en quoi l'acte même de parler transformerait-il radicalement le sujet ? Et quelle est la nature de cette métamorphose ? Est-elle vertueuse ou vicieuse ?

L'affirmation présuppose par ailleurs qu'il existerait quelque chose comme un « moi » antérieur à la parole (et extérieur à elle) et que la pratique de cette dernière transformerait. Il fallait se demander si le « moi » n'est pas un 'effet de langue' induit par la possibilité de dire « je ». Le « moi » est-il dissociable de la parole ?

Topor remet enfin en cause l'idée que la parole dit l'homme et qu'elle serait l'expression du moi. C'est, pense-t-on communément, en exerçant sa faculté innée de langage, en prenant la parole, que l'humain devient sujet, capable d'agir sur son environnement plutôt que de le subir, capable aussi de créer un monde ; et c'est au travers de chaque prise de parole que ce sujet se construit. Or, selon Topor, loin d'exprimer la singularité d'une identité, la parole la travestirait : c'est « un autre » qui apparaît dès lors que l'on parle.

Cette thèse implique que, si la parole est un acte qui *de facto* me change, je ne saurais jamais me dire (exprimer mon identité personnelle) de façon authentique ni apparaître ce que je suis aux yeux d'autrui. C'est donc le rapport de la parole à la vérité qui est en cause et l'authenticité dans les rapports interhumains.

#### • La question du libellé

L'originalité du sujet vient de ce qu'il demande qu'on n'examine pas d'emblée les pouvoirs de la parole *sur autrui* mais sur le locuteur lui-même. La question associée, en reformulant la thèse de

Topor, l'affaiblit quelque peu. Elle confirme que la parole est un acte qui a un effet non (avant tout) sur ceux à qui on s'adresse mais sur soi-même en tant que sujet parlant. Le verbe « modifier » atténue cependant ce que peut avoir de radical l'expression « devenir un autre ». Modifier, c'est changer quelque chose sans altérer sa nature, c'est-à-dire sans la faire devenir autre.

L'expérience de la parole serait une expérience de l'altérité, d'une part parce que parler, c'est nécessairement se couler dans une langue que je n'ai pas créée et qui est par essence sociale ; d'autre part parce que parler, c'est essayer de trouver un terrain d'entente avec l'autre et se modeler en partie sur ce qu'il attend. En ne reprenant pas le 'il suffit', la reformulation permet ainsi de réintroduire autrui dans la réflexion, en offrant au candidat de considérer la parole comme échange. Parler est un acte qui engage en effet deux sujets, tout « je » implique un « tu » : il est possible de se demander si le sujet parlant ne devient pas autre par son contact même avec autrui, à travers les interactions langagières.

À cette étape de l'analyse du sujet, les candidats étaient en mesure de reformuler précisément la pensée de l'auteur, d'en mettre à jour les présupposés, avant de la critiquer :

Roland Topor pose que l'acte même de parole change l'identité personnelle et constitue en ce sens l'expérience de l'altérité : en parlant, je deviens un autre. Cette thèse, qui affirme que l'*expression* de soi est aussi son 'altération', présuppose qu'il existerait un « moi » antérieur à la parole et qu'il n'y aurait pas d'adéquation possible entre le sujet *tel qu'en lui-même* et le sujet parlant. Elle remet en cause l'idée selon laquelle la parole dit et construit l'identité personnelle. Par essence, la parole trahirait, me ferait « devenir un autre », ou, du moins, « autre ». L'auteur ne dit pas si cette modification est pour le meilleur ou pour le pire. Ni quelles sont ses implications dans la relation à autrui, puisque la parole est échange. C'est donc le rapport à la vérité (du moi, avant tout) qui est finalement en jeu. Si parler me fait devenir un autre, on peut comprendre aussi que c'est parce que la parole est *adressée*. Je deviens un autre parce que je parle à quelqu'un. Est-ce par nécessité de me déguiser et le processus est-il conscient (et volontaire) ou inconscient (et involontaire) ? La citation de Roland Topor engage donc aussi une réflexion sur la dimension éthique de la parole.

### **b) Formulation d'une problématique**

Quand « je » parle, « je » devient « un autre »... Le libellé demande que l'on s'interroge sur la parole en tant qu'expérience d'une 'altérisation' du sujet, c'est-à-dire une modification mais aussi une production d'altérité. Quel est cet énigmatique pouvoir métamorphosant de la parole ? Qu'est-ce qui entre en jeu *dans l'acte même de parole* qui bouleverserait ainsi l'identité personnelle du sujet parlant, et partant, interdirait son authenticité ?

### **→ Bilan de correction**

#### **a) Analyse du sujet**

On ne dira jamais assez qu'un sujet s'analyse si l'on veut dégager une problématique pertinente et féconde. Reste que 'analyser' n'est pas empiler des tautologies du type : « Topor utilise le mot parler qui renvoie à la parole ». Il s'agit d'étudier les mots-clés (*tous* les mots-clés) dans leur implication et leur articulation. Comme chaque année, les correcteurs sont frappés par la façon dont les candidats esquivent le sujet, le tronquent, le déforment, le vident de toute substance ou même l'oublient pour n'y revenir que dans les dernières lignes de la conclusion.

La courte citation proposée à la réflexion (« Il suffit de parler pour devenir un autre ») était pourtant explicitée par une reformulation. Il s'agissait, sans ambiguïté possible, d'étudier comment le simple fait de parler pouvait transformer le sujet parlant. La formulation de Topor n'interdisait pas que l'on s'interroge sur la nature de cette 'altération' : aliénation ou amendement ? Mais dans tous les cas, elle plaçait la question du côté du locuteur et présupposait que le moi n'est jamais stable et se constitue dans et par la parole. Le libellé était donc clair et contraignant, ce qui rend d'autant plus criantes les tentatives de s'y dérober – et plus inattendus aussi les contresens dans l'analyse.

Or, la plupart des copies envisagent la place de l'auditeur et montrent qu'on peut faire changer quelqu'un en lui parlant, comprenant « parler » dans le sens exclusif de dialoguer, discuter. Il a semblé inconcevable qu'on puisse s'interroger sur l'identité (qui va de soi) et plus encore sur l'altérité en tant qu'elle lui est nécessaire. Si bien que la citation est souvent reformulée par « il suffit de parler pour *se faire passer pour un autre aux yeux des autres* ». Cette interprétation n'est pas un contresens absolu mais une limitation des enjeux du sujet, limitation d'autant plus dommageable lorsqu'elle se restreint encore ; car le sujet a été trop facilement (et trop souvent uniquement) centré sur l'idée qu'on peut devenir « autre » aux yeux des autres de façon délibérée ; de là de longs développements sur le travestissement, la manipulation et le mensonge.

Loin d'aider les candidats, la reformulation plus ouverte (« Diriez-vous, avec Roland Topor... ») les a conduits à gauchir encore le sujet : « la parole peut-elle nous faire changer ? », le « nous » étant presque toujours limité aux destinataires de la parole. De façon encore plus surprenante, « devenir un autre » a été d'emblée traduit par devenir *meilleur* du point de vue anthropologique (évolution de l'homme). Le devoir part alors du postulat qu'il faut devenir un autre et discute de l'efficacité (ou non) de la parole pour y parvenir : la parole suffit-elle à nous faire progresser ? Un certain nombre de candidats se contentent de relever toutes les transformations opérées (sur l'humanité) par la parole ou, plus vaguement encore, par le langage en général. D'autres comprennent « suffire » (« il suffit de parler ») dans son sens logico-mathématique, comme exprimant « la condition suffisante ». Ce contresens amène une réflexion sur « la condition nécessaire » du changement : parler est certes suffisant mais non nécessaire puisque le silence nous change aussi, tout comme les objets... Un autre contresens, tout à fait inattendu, a porté sur « un autre », confondu avec « autrui », confusion qui engageait toute la suite du devoir et conduisait à des énormités : « La maîtrise de la parole ne permet pas à Arlequin de devenir Mr Remy [*sic*] ou Dubois par exemple. Ainsi, l'acte de parole est puissant et permet de discuter, discourir, de s'exprimer mais il ne permet pas de devenir autrui »...

Enfin, trop de candidats, par précipitation ou incompréhension, finissent par écrire des âneries (« S'agit-il de paroles avec des mots, ou dans un sens plus large ? ») ou font des procès d'intention à l'auteur : ils prennent l'expression « il suffit de » comme une incitation de l'auteur à manipuler l'autre (« acte très simple, à la portée de tous ») et s'en indignent. Certaines interprétations laissent pantois : « Topor nous propose de réfléchir sur l'efficacité de la parole comme outil de changement social ».

Les meilleures dissertations, en revanche, ont réfléchi sur les présupposés de la pensée de Topor : « parler, c'est utiliser les mots des autres, des mots codés, incapables parfois d'exprimer notre singularité et notre identité » ; « Devenir autre, est-ce donc devenir étranger à soi ? » ; « Peut-on alors ne plus se reconnaître dans sa propre parole ? » ; « Cette transformation du sujet parlant est-elle volontaire ou non ? » ; « Si la parole a un pouvoir de transformation et de création, quelle est la nature et le fonctionnement de ce pouvoir sur le moi ? ». De là un questionnement articulé pour arriver aux enjeux de la citation : « La parole est souvent considérée comme le moyen d'expression de soi-même. Or, selon Topor, elle ne pourrait atteindre la vérité du sujet puisque l'acte lui-même nous transformerait. L'être serait donc un concept insaisissable qui se déroberait à chaque fois que l'on essaie de l'exprimer. L'affirmation de Topor soulève ainsi un paradoxe : la parole comme accès à la vérité de l'être. » Ces candidats ont d'abord expliqué à quel point l'usage d'une langue commune par une parole singulière présentait le risque inévitable d'une altération qui était à la fois un danger et une chance. Ils ont bien vu que c'était la transformation du parleur qui était *d'abord* en cause, ce qui n'interdisait pas d'aborder ensuite la question de l'interlocuteur, toute parole étant adressée.

### **b) Proposition d'une problématique**

Pour pouvoir placer un cours appris par cœur ou restituer une dissertation déjà traitée, certains ont trahi volontairement le propos de Topor : « la parole peut-elle tout dire ? » Plus simplement encore, d'autres – heureusement rares – l'ont sans vergogne remplacé : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée ». Beaucoup ont affronté le sujet, en ont souligné le caractère paradoxal, en ont tiré une cascade de questions judicieuses... avant de proposer une

problématique sans aucun lien avec leur analyse ! Tout se passe comme s'il ne s'agissait que d'un exercice de pure rhétorique (au mauvais sens du terme), et que les (bonnes) questions posées initialement n'eussent pas pour vocation d'être prises au sérieux.

Une grande majorité des candidats s'est crue dédouanée de la recherche d'une problématique et a tout bonnement repris la question du libellé : « l'acte de parole nous modifie-t-il ? » Resté ceux qui ne prennent pas la peine de masquer leur paresse ; après avoir recopié la citation, ils annoncent laconiquement : « On verra si Topor a raison ».

Rares sont ceux qui ont organisé leur réflexion sur l'articulation parole/moi et posé les questions de la permanence du moi, de sa stabilité et de son identité. Même les meilleurs candidats se sont très rarement interrogés sur ce que pouvait recouvrir l'expression « devenir un autre », et sur la transformation intérieure du moi parlant dont l'analyse dans la plupart des cas a été réduite à deux questions de cours : être et paraître, pensée et langage.

➤ **À retenir :**

*Il s'agit bien de proposer une véritable analyse – précise, exhaustive, fine – du libellé, en dégagant sa cohérence générale pour en relever l'originalité. Les correcteurs sanctionnent toujours très sévèrement les copies qui oublient purement et simplement la citation ou qui s'en débarrassent dans l'en-tête de la copie. Les candidats doivent s'interroger sur la validité des propos de l'auteur, en étant sensibles à ses paradoxes ou ambiguïtés. Il leur faut construire leur problématique en fonction des questions qu'ils soulèvent et non sur des souvenirs de sujets antérieurement traités. Les correcteurs préféreront toujours suivre la réflexion, si malhabile fût-elle, d'un candidat qui s'attaque courageusement à un sujet précis, que manifester de la bienveillance envers un autre, même très habile, qui n'y verrait qu'un prétexte à placer des fiches de cours préfabriquées.*

## COMPOSITION ET ARGUMENTATION

Les correcteurs attendaient des candidats une réflexion construite sur la série des relations mises à jour dans l'examen du libellé (parole/identité, extériorité/intériorité, parole/vérité). Il s'agissait de réfléchir sur l'idée que c'est l'acte de parole en lui-même qui modifie le sujet. Parce que j'habite une langue qui m'a été donnée par la communauté, je parle non à partir de moi mais d'abord à partir d'elle et de tout ce qu'elle m'impose (contraintes linguistiques, règles de communication, bienséances sociales, culture, valeurs, etc.). Le poète est justement celui qui cherchera à se libérer d'une expression inauthentique (celle du « on ») pour créer une langue neuve et singulière. Il convenait aussi de revenir sur le présupposé de la citation proposée : que serait ce 'moi' existant en dehors de la parole et que cette dernière modifierait ? Enfin, on pouvait espérer un développement sur l'idée que la parole offre de révéler, dans ses marges, un autre en nous (l'expérience de la psychanalyse, mais aussi celle des écrivains), de sorte que parler, qui permet de se percevoir autre, est la condition de la découverte de l'autre.

Le jury avait conscience que beaucoup de copies iraient d'emblée au plus facile : je deviens autre en parlant car je modifie ce que je suis pour exercer un pouvoir sur autrui, ou à tout le moins pour lui complaire (modification = déguisement). Parler, c'est tâcher de trouver un terrain d'entente avec l'autre et se modeler en partie sur ce qu'il attend. Cette interprétation était tout à fait acceptable (à condition de ne pas être unique) et on pouvait admettre des développements sur l'art de la manipulation, de la dissimulation et, à rebours, sur ce qu'est une parole authentique et la manière d'y accéder. Bien évidemment, réfléchir à la vérité comme fondement de la parole était pertinent, dans la mesure où on montrait qu'il s'agit pour le « je » de devenir soi-même (et non plus 'autre'). Pour accéder à la vérité, il faut justement se connaître soi-même, c'est-à-dire être capable de se situer dans le monde (d'où l'insistance sur l'âme dans le second discours de Socrate).

Pour traiter la question obtenue *après* l'analyse du libellé, les candidats avaient le choix entre différents types de structure. Le plan suivant n'est fourni qu'à titre d'exemple et ne constitue aucunement un modèle :

## 1 L'acte de parole produit une *altération* du sujet parlant

- Il s'agit ici de montrer que la parole, par sa nature même, a un pouvoir de transformation. Cette transformation est une altération (devenir *un autre* + détérioration), en ce sens que l'acte même de parole m'impersonnalise, me contraint, trahit enfin mon moi véritable (11). À ce pouvoir essentiel d'altération, s'ajoute la tentation permanente chez l'individu d'utiliser la parole comme déguisement, pour échapper à la pression sociale ou dans un but conscient de manipulation (12). Comme l'affirme Topor, il suffit en effet de parler pour devenir un autre... et modifier les autres.

### 11 La parole m'altère

- Elle m'impersonnalise : « On est parlé » (la langue est par essence sociale)
- Elle me contraint : le « je » ne se dit pas librement (règles linguistiques/sociales à observer)
- Elle me trahit : le moi parlant ne coïncide pas avec le moi pensant (antériorité de la pensée)

### 12 De la parole 'manipulante' à la parole à la parole manipulée

- Le « je » se masque pour éviter la pression sociale
- Le « je » devient autre pour exercer son pouvoir sur autrui

## 2 C'est pourtant dans l'acte de parole que l'individu devient authentiquement sujet, en découvrant la part d'*altérité* en lui

- La parole est certes une puissance 'transformante', mais l'altération est ici entendue au sens d'amendement (devenir *autre* + amélioration). On montrera que la parole, loin de m'*impersonnaliser*, me constitue comme sujet (conscience unique et autonome), dans la mesure où parole et pensée sont consubstantielles (21). C'est même dans les marges de la parole que se révèle mon identité profonde, qui ne parviendrait jamais au jour sans elle (22).

### 21 La parole constitue le sujet

- Au sens où, par la parole, le « on » devient « je »
- Au sens aussi où il n'y a pas de disjonction entre parole et pensée

### 22 Je me traite comme un autre et me découvre autre

- Le dialogue intime implique un dédoublement de soi
- L'altérité au cœur du sujet : « ça » parle de moi

## 3 De l'autre en soi à l'autre que soi : pour la recherche commune d'une parole authentique

- C'est dans le mouvement du « je » au « tu » que la parole me modifie profondément. Le dialogue en effet m'oblige à faire sa place à l'autre, lequel détient finalement la clé de mon identité (31). C'est ainsi que l'on pourrait retourner l'affirmation de Roland Topor : par la parole, je ne deviens pas un autre ; l'autre me fait devenir moi. À la condition, toutefois, que la parole soit authentique et que l'interaction soit une recherche commune de la vérité (32).

### 31 Le dialogue me fait devenir autre : échanger, c'est changer

- Faire sa place à l'autre
- Autrui comme clé de notre identité

### 32 Parole et vérité de l'être

- Du voilement au dévoilement : vertu du déguisement ?
- La parole philosophique : la vérité comme fondement du discours
- La parole poétique : un pouvoir transfigurant pour laisser voir l'être des choses

## ➔ Bilan de correction

### a) La structure de la dissertation

La technique de la dissertation est connue et largement respectée mais le sérieux et la bonne volonté ne suffisent pas : le respect des règles méthodologiques n'est souvent que formel, et la logique d'apparat.

## *L'introduction*

La différence de qualité entre les copies se marque dès l'introduction. Les bons candidats présentent une analyse du sujet (les mots-clés, les concepts en jeu, les présupposés), formulent une problématique claire tirée de cette analyse préliminaire, annoncent un plan cohérent qui répond à la problématique (notons qu'il arrive encore qu'un plan annoncé ne soit pas suivi !).

Certains ont appris par cœur des introductions passe-partout que l'on retrouve, à l'identique, de copie en copie : « Si en grec le mot 'logos' désigne la parole, il veut aussi dire discussion, entretien philosophique, intelligence, raison, ce qui permet d'élargir la notion de parole bien au-delà de la simple notion de communiquer. » Les correcteurs se lassent aussi de lire les mêmes formules pour introduire le corpus : « Platon, philosophe antique grec, Marivaux, dramaturge français du XVIII<sup>e</sup> siècle et Verlaine, poète maudit du XIX<sup>e</sup> siècle », ou en guise de variante : « lecteurs du *Phèdre* de Platon, spectateurs des *Fausse Confidences*, témoins de la quête de Verlaine ».

Beaucoup commencent avec une citation d'un auteur extérieur au programme qui se substitue alors à la phrase proposée ou qui la gauchit considérablement. La palme revient à Stendhal (ou Talleyrand) : « La parole a été donnée à l'homme pour cacher la pensée ». Par ailleurs, mieux vaut introduire d'emblée la citation à étudier que de produire une accroche saugrenue : « Il est dit que le chien est le plus fidèle ami de l'homme ; qu'en est-il de la parole ? »...

Plus irritantes encore sont les fausses accroches qui tentent de persuader qu'elles ont un rapport avec le sujet, mais qui servent en réalité à introduire une problématique déjà traitée dans l'année : « Les bons orateurs (ici des hommes politiques connus !) peuvent nous manipuler par la parole. À ce propos, Topor écrit [...] » ...

Les candidats doivent également éviter les propos énigmatiques dans l'exposé de la problématique : « On peut alors se demander : jusqu'à quel point peut-on utiliser la parole pour cacher nos propres vérités et se faire passer pour quelqu'un que l'on n'est pas ou avouer nos propres vérités en devenant un autre : celui que nous sommes réellement. » De même, dans l'annonce du plan, les formulations trop indéchiffrables : un devoir avertit qu'il traitera d'abord les modifications par la parole, qu'il montrera ensuite qu'elles sont « faibles, inexistantes [*sic*] ou trompeuses » et que finalement « il apparaîtra que la parole ne possède pas d'elle-même ce pouvoir mais qu'il est plutôt le résultat d'un certain travail en amont ».

## *Le plan*

Tous les plans étaient admis, mais la seule structure d'ensemble ne suffit pas : c'est la cohérence et la pertinence des développements qui comptent. Rares sont les candidats qui prennent la peine, notamment dans les transitions, de reprendre les distinctions conceptuelles importantes pour bien souligner les étapes du raisonnement et approfondir la compréhension du sujet. Les « donc » mécaniquement inscrits en début de phrase ne font pas illusion sur la qualité argumentative de la copie ; et les « de plus », si souvent utilisés en tête d'alinéas, soulignent plus qu'ils ne masquent le caractère rhapsodique du propos.

Beaucoup de devoirs sont construits sur des plans sans pertinence, faute d'analyse (ou de compréhension) du sujet et de progression logique : « I- définition de l'acte de parole II- son influence sur celui qui écoute III- son influence sur celui qui parle » ; des plans binaires : « La parole nous change en bien/la parole nous change en mal » ou « la parole nous change/la parole ne nous change pas » (avec ici des développements sur la parole creuse, le bavardage, ou l'échange purement informatif), « la parole est une condition suffisante pour nous faire changer/ mais pas nécessaire »...

De très nombreux plans s'articulent autour d'une défense de la parole conçue comme expression de soi qui s'opposerait au déguisement hypothétiquement prêté à Roland Topor. La conséquence d'un tel plan est qu'il manque une véritable discussion autour de la notion d'altérité qui était au cœur du sujet.

Certaines copies proposaient une troisième partie pertinente permettant de sortir de l'aporie (la parole nous modifie/la parole ne nous modifie pas), le plus souvent en expliquant qu'on ne devient pas autre mais que l'on se trouve soi-même. Dans ce cas, les candidats ont su parfois bien distinguer

la découverte de sentiments parfois ambivalents d'une accession à une vérité plus philosophique. Mais on ne compte plus le nombre de 'troisièmes parties' tout à fait artificielles, prétextes à des récitations de cours, véritables pots-pourris de tout ce que l'on n'a pas pu 'caser' ailleurs... Rappelons ici que ces derniers développements affaiblissent le devoir : mieux vaut une copie en deux parties clairement conduites.

Enfin, on trouve encore des plans mécaniques sans aucune valeur : « Dans un premier temps, on montrera que la parole peut nous modifier ; dans un second temps, on observera que ce n'est pas toujours le cas ; dans un dernier temps, que l'acte de parole n'est pas le seul à nous modifier ». Pire, les correcteurs ont droit à des plans 'surprise' : « Nous allons donc éclaircir le problème et répondre aux questions », ou très prudemment : « on verra qu'on peut d'un certain point de vue ou un autre adhérer ou non avec l'élocution (*sic*) de Roland Topor »...

Les bonnes copies se signalent par un fil directeur toujours visible qui enchaîne logiquement les arguments du début à la fin de la composition. Voici quelques exemples de plans qui ont convaincu les correcteurs :

- I. La parole est la caractéristique de l'individu et donc le fondement de son identité singulière.
  - II. Elle peut cependant nous modifier, en bien ou en mal.
  - III. Mais au-delà d'un simple camouflage, la parole transforme l'homme et elle le transcende : elle peut lui permettre d'accéder à son accomplissement.
- 
- I. La parole nous permet effectivement de vêtir fallacieusement notre pensée.
  - II. Mais elle est également capable de nous révéler à nous-même en exhumant la part de l'être oubliée en soi.
  - III. Au-delà d'une révélation, la parole nous permet de « devenir autre » en nous aidant à nous surpasser par la recherche de la vérité.
- 
- I. L'acte de parole nous modifie :
    1. En nommant, nous prenons conscience des constituants de notre univers : la parole nous modifie en nous faisant passer dans le monde du réel.
    2. Parler c'est aussi reformuler ce qu'on a appris, c'est se l'approprier : parler nous permet de nous transformer en intériorisant des connaissances.
    3. La parole nous modifie car en mettant des mots sur des sentiments, des idées, elle permet d'en prendre conscience.
  - II. La parole a également un effet sur autrui et donc nous modifie :
    1. La parole nous permet d'exister aux yeux d'autrui (exemple : la parole amoureuse) et transforme notre identité.
    2. La parole modifie la façon dont les autres nous perçoivent et crée une intelligibilité entre les hommes.
    3. Mais elle peut servir également à tromper l'autre sur notre identité : on masque, on se modifie aux yeux des autres en les trompant.
  - III. La parole peut-elle nous permettre de nous révéler à nous-même ?
    1. La parole est un outil défaillant : elle ne fournit qu'une image dégradée de la vérité du réel, d'où la difficulté à nous révéler à nous-même.
    2. Mais la vérité est le but de la parole, et c'est à force de questionnements et de remises en question que la parole atteindra cet objectif et permettra à l'homme de se modifier et de se révéler réellement à lui-même.

### *La conclusion*

Elle est censée proposer une synthèse claire et élégante des réponses données par le devoir. Assez pauvre et banale en général, elle reprend les mêmes termes que le corps du devoir ou que l'introduction.

Les candidats se garderont bien de conclure par une condamnation brutale de la question proposée à leur sagacité : « Roland Topor n'a pas réfléchi à ce qu'il écrivait et a donc énoncé un propos beaucoup trop catégorique. »



Il faut enfin rappeler ici que la question d'ouverture, qui n'est en rien une obligation, tend trop régulièrement à clore le devoir d'une manière le plus souvent incongrue, laissant sur le lecteur une dernière et mauvaise impression...

### **b) L'argumentation**

Bien rares les candidats qui réfléchissent sur la nature et le degré de cette modification du moi, sur la question de l'intersubjectivité, sur le paradigme du dialogue platonicien comme voie d'accès à la vérité et à une autre vision des choses ou encore sur l'idée que la parole nous modifie, en ce sens qu'elle modifie notre rapport avec nous-même et avec le monde. Bien rares, devrait-on dire, les candidats qui *réfléchissent*... Ceux qui ont su utiliser l'ambiguïté des termes du sujet pour conduire une réflexion véritable ont été fortement valorisés. Ainsi de ces devoirs qui ont montré que c'est précisément dans la distance du sujet parlant à lui-même que peut se construire la relation à autrui, tout acte de parole étant potentiellement un acte fondateur, mais dont la portée peut nous échapper.

La tendance depuis quelque temps est à des copies longues, voire très longues, et dont la longueur est inversement proportionnelle au nombre d'idées en rapport direct avec le sujet. Les candidats, ayant considérablement appauvri la problématique, ont produit un argumentaire facile, multipliant les banalités : en parlant, on réfléchit, on fait évoluer notre opinion, donc on change... Les stratégies de fuite sont nombreuses : les esquives ont notamment consisté à se réfugier dans la réfutation, ce qui semblait autoriser des « topos » préfabriqués – recyclage de cours ou reprises partielles de corrigés – sur la performativité du langage, le rôle du silence, de la gestuelle, de la musique, de la maïeutique, etc. Ces notions pouvaient, bien entendu, être invoquées à bon droit, à condition d'entrer dans le cadre d'une réflexion réelle.

Les 'grandes parties' du plan se limitaient souvent à une seule idée associée à un catalogue d'exemples plus ou moins pertinents. Par exemple, la première partie consistait fréquemment à dire que la parole pouvait nous modifier aux yeux des autres, pour preuve : Dubois modifiant l'image de Dorante aux yeux d'Araminte, Socrate s'encapuchonnant, Verlaine cherchant à se faire meilleur qu'il n'était aux yeux du lecteur... Les commentaires – quand ils existaient – sur ces exemples étaient parfois navrants.

En effet, comme nous l'écrivions en début de rapport, le jury est consterné par le nombre de copies qui alignent les stupidités. Certains candidats, tellement à court d'arguments, ont en effet cherché coûte que coûte ce qui pouvait bien changer (ou non) dans le moi : « Parfois, la parole nous fait rougir : la modification est donc physique » ; « Parler nous modifie parce que quand on se met à parler, on passe du silence à la parole » ; « Platon reste toujours le même lors de son premier discours, il reste toujours le fils de ses parents, il porte toujours le même nom. Donc la parole ne l'a pas modifié » ; « Dorante est beau [...] peu importe ce que Dorante utilisera comme parole, celui-ci restera beau car c'est un de ses attributs ; la parole ne nous modifie pas » ; « Araminte passe du stade d'employeur à celui d'être aimant : elle est donc devenue quelqu'un d'autre » ; « Marton dit à Araminte que Dorante s'intéresse à elle [Araminte] alors qu'elle ne peut pas vraiment le savoir. Donc Marton semble devenir un autre » ; à propos de Verlaine : « quand il dit 'le buisson giffle/l'œil du passant [*sic*]', il ne s'agit pas réellement d'une rencontre physique entre l'œil et le buisson [...] la parole peut donc revêtir un aspect trompeur ». Les textes sont scandaleusement forcés pour les besoins de la démonstration : « L'attelage évoqué par Socrate est mis en scène par Dubois et Dorante qui représentent à eux deux l'amour d'Araminte »... Hélas ! nous pourrions remplir plusieurs pages de ces exemples affligeants.

Enfin, appelons les candidats à la prudence : il est maladroit de commenter *Phèdre* en expliquant que les sophistes étaient les professeurs d'autrefois qui – comme leurs successeurs actuels – n'avaient aucune culture et enseignaient ce qu'ils ignoraient en réalité...

### **➤ À retenir**

*Quelle que soit la structure logique retenue, on attend que le candidat suive, sur la base de sa problématique, un plan cohérent et qu'il développe des arguments qui ne soient pas des rhapsodies de cours sans rapport explicite avec le sujet. Cette construction logique, qui épouse un cheminement de pensée et n'est pas pur exercice formel, permet d'exploiter les œuvres en fonction*

du sujet et non l'inverse. La pensée d'un auteur, dans laquelle il faut d'abord entrer, n'est pas parole d'évangile : comme le libellé le demandait, elle est à discuter (« Diriez-vous, avec Roland Topor... »), mais certainement pas à condamner sans examen. Le correcteur sanctionne enfin toujours le hors-sujet et, dans une moindre mesure, les défauts de construction.

## CONNAISSANCE ET CULTURE

### a) Les œuvres au programme

Comme l'indique le libellé de l'épreuve, les devoirs devront illustrer les arguments avec les œuvres au programme. Elles se prêtaient toutes à l'exercice.

Le candidat pouvait largement exploiter le *Phèdre* de Platon qui offre une réflexion (à resituer dans le contexte historique de la jeune démocratie athénienne), sur l'art du discours, son rapport à la vérité (rhétorique vs dialectique), à l'amour, à l'Être. Il y puisait également des développements moins attendus sur l'idée que l'on n'est pas toujours maître de sa parole (cf. les quatre fureurs) : expérience de dépossession de soi et de dépossession par le dieu (enthousiasme). Dans *Les Fausses Confidences*, Marivaux aborde toutes les possibilités pour l'homme de parler ou de se taire, de dévoiler ce qu'il veut de lui-même, de se déguiser, de changer d'identité – dans le but de dévoiler une plus haute vérité (celle de l'amour). Et il était aisé de montrer comment la parole, loin de trahir le moi profond, le révèle, à travers ses lapsus, ses tremblements et ses silences. S'ouvrir à l'amour, pour Araminte, c'est « devenir une autre » et saisir qui elle est véritablement. Cependant, une autre lecture de la pièce en montre les ambiguïtés : quelle valeur peut-on accorder à la fausse confiance, quand bien même elle rendrait possible l'aveu amoureux (de Dorante à Araminte mais surtout d'Araminte à elle-même) et achèverait la quête identitaire ? Verlaine, dans *Romances sans paroles*, se découvre autre que ce qu'il était : la rencontre avec Rimbaud le tire hors de lui-même et du vers sentimental, pour lui faire découvrir cette poésie tournée vers les « choses » que Rimbaud réclamait ; si le « je » lyrique traditionnel – celui qui exprime des sentiments attribuables à un moi – demeure, ce n'est jamais qu'à l'arrière-plan : Verlaine explore la capacité de la parole poétique à dire le moi par son effacement même, la question verlainienne par excellence étant bien de savoir comment rendre compte du sentiment ténu, de la sensation incertaine par une parole qui risque toujours de les trahir. « Je » ne se dit jamais qu'en se travestissant, car le langage ne cesse, malgré tous les efforts du poète, d'être mensonger, plein de conventions, d'affèteries. Réduire la parole à sa musique et à son rythme ne suffit pas.

Quoi qu'il en soit, on devait lire des argumentations, pas des revues, des synopsis ni des jugements subjectifs. De même, le jury ne se laisse pas leurrer par une accumulation de citations, fussent-elles exactes : une citation ne prouve rien en soi ; il faut la commenter et l'articuler avec l'idée que l'on développe. Enfin, la confrontation des auteurs est capitale et il ne faut pas se contenter de leur simple juxtaposition.

### → Bilan de correction

#### a) Les œuvres au programme

Les correcteurs ont lourdement sanctionné les candidats qui n'utilisaient qu'un seul des ouvrages étudiés pendant l'année. Il est bon de rappeler la règle du jeu de la dissertation littéraire : aucune partie, aucune sous-partie sans exemples tirés des œuvres au programme.

La plupart respectent cette règle. Le plus souvent cependant, les mêmes passages ou les mêmes épisodes sont lus de copie en copie : le 'capuchon' de Socrate, la bêtise d'Arlequin et la découverte de l'amour pour Araminte, les problèmes conjugaux du poète... Parfois les œuvres sont très bien connues comme en témoigne la multitude des citations (avec leurs références numérotées, pour Platon) ; mais ces connaissances ne sont pas mises au service du sujet. Beaucoup ont réduit les œuvres à des intrigues amoureuses, à des histoires de cœur, et les ont lues seulement de façon biographique ou autobiographique. Les candidats 'racontent' les textes au programme mais ne les analysent pas et beaucoup donnent l'impression de reprendre les résumés fournis dans les manuels de préparation.

Les œuvres sont très inégalement maîtrisées et la plus malmenée, cette année, a été celle de Verlaine. Une minorité de copies semble pouvoir aborder réellement les enjeux esthétiques et philosophiques de la quête du sens, portés par l'écriture poétique. Le recueil a parfois été réduit à un roman de série B, entre Mathilde, Verlaine et Rimbaud, sorte de ménage à trois dont les poèmes ne seraient que la transcription plus ou moins cachée. À cette lecture appauvrissante s'ajoutent même parfois des jugements effrayants : « Verlaine était un pauvre poète, drogué, alcoolique et homosexuel », « Verlaine accuse Mathilde, alors que c'est lui qui la trompait, la faisait souffrir »... Rares sont les copies qui donnent à lire une réelle réflexion esthétique et ontologique : « Verlaine n'arrive pas à se réconcilier avec ses démons intérieurs, ainsi qu'à coïncider avec lui-même : « Je est un autre », écrit Rimbaud dans la *Lettre du Voyant*. Verlaine, poète maudit, est prisonnier de cette réalité médiocre à laquelle il veut échapper et où la parole se révèle impuissante à le libérer ou à le modifier. » Quelques-uns interrogent la manière dont Verlaine ne devient pas un autre, mais se redécouvre. L'œuvre de Marivaux est la mieux connue mais cela n'empêche pas certaines bêtises (Araminte est souvent présentée comme une aristocrate et Dorante comme un homme du peuple) ou ce contresens récurrent : Araminte aime Dorante mais ne veut pas l'avouer. Pourtant tout l'intérêt de la pièce est de montrer comment naît cet amour et qu'Araminte est la dernière à en prendre clairement conscience ! Par ailleurs, quelques commentaires sur *Les Fausses Confidences* ont révélé une méconnaissance du genre théâtral qui a conduit à des truismes : « Les comédiens se déguisent pour représenter les personnages, donc ils deviennent un autre par la parole ». Quant à l'œuvre de Platon, elle est prétexte à de longs développements appris par cœur, par exemple sur l'attelage ailé ou le mythe de Theuth. Mais dès qu'il s'agit d'évoquer des extraits précis, le devoir devient plus maladroit : « Le passage dans Platon où l'on voit des personnes acheter des plaidoyers déjà écrits pour se défendre à la cour » ; on comprend mieux qu'untel puisse annoncer en introduction qu'il « mène[a] cette étude à la lueur des œuvres du programme »...

Il arrive trop souvent que les citations envahissent les développements ; elles fonctionnent comme des arguments d'autorité mais ne font pas avancer le raisonnement. Les correcteurs ont pu lire des poèmes entiers des *Romances sans paroles*. On admire, sans pouvoir hélas ! les récompenser, ces efforts de mémoire... À l'inverse, on s'agace des vers tronqués ou estropiés, tel le si régulier « Il pleut dans (ou sur) mon cœur ».

Certains candidats ont malheureusement commis bien des contresens, en 'tordant' les références pour les faire servir leurs argumentations. « Socrate reste Socrate du début à la fin de *Phèdre*, c'est-à-dire un homme très laid qui jalousait les sophistes [*sic*] ». Phèdre, d'abord amoureux de Lysias, se voit finalement transformé par la parole de Socrate. Dans de très nombreuses copies, le premier discours de Socrate est pris au premier degré : il exprimerait effectivement la pensée de Socrate et c'est seulement après l'avoir prononcé que, grâce à son démon, il y verrait un blasphème, preuve que la parole nous change. Le pauvre Arlequin n'est pas modifié par sa parole parce qu'il croit qu'il ne s'appartiendra plus, preuve que la parole ne nous change pas toujours.

Quelques étudiants n'ont pas lu les œuvres au programme, ou du moins pas directement. En témoignent les stupéfiantes erreurs : inversions de rôle (Dorante est une femme amoureuse de son intendant, Dubois est amoureux d'Araminte ; dans le « roman de Platon », Phèdre devient Lysias, Socrate est confondu avec Platon ; Mathilde devient Kate, on ne sait plus qui, de Rimbaud ou de Baudelaire, a partagé la vie tumultueuse de Verlaine) ; approximations (Phèdre lit une lettre de Lysias, l'attelage ailé devient une charrue tirée par deux bœufs, rhétorique et dialectique ne sont pas distinguées) ; mais aussi fautes d'orthographe qui trahissent l'impréparation. En voici un relevé peu réjouissant :

- Sur les auteurs : Plathon / Patons ; Mariveaud / veau / vau / vaut / vaus ; Raimbot / aux / ault / Rimbo / Rambeau ; Verlhaine /in / ain / aines / eine, etc.
- Sur les œuvres : Phèdre /Phèdres, 'roman (ou pièce) de Platon ; Les fosses confidences / Les fauces confidences ; Romance sans parole / Romans sans paroles
- Sur les noms propres dans les œuvres : Lisias / Logias / L'Isias, et même Socrates / Sockrate et Phèdres / Phêdre ; le Compte / conte / D'orimon /D'Aurymont (parfois duc), D'Orante /Dorant / Doranthe (le comptable), Araminthe, Marthon, Monsieur Rémi / René / de Rémy,

Madame Arganthe / Argente / d'Argante ; Mathilde / Marguerite Motet / de la Mothée, les poèmes « Maligne », « Charles Roi », « Dark in the night », « Wild wife »...

- Sur les mots-clés : la cémantique, la rhétorique, les retteurs/rétheurs, les soffistes, le cochè / cochet, la maillautique / maieutèque, la didactique (pour dialectique), la palinade/parolinodie, la réminiscence, le mythe de Tôt/Teute, une tyrade, l'oratoire (pour orateur ou auditoire), recueil et toutes ses variations, etc. ; et enfin, très régulièrement, après cette année passée sur le thème de la parole : langage...

Ajoutons qu'il est du plus mauvais effet de ne pas recopier correctement le nom de l'auteur de la citation ou de faire erreur sur les références de son œuvre : Roland Topor (parfois Roland ou Rolland tout court) ou encore Richard/Ronald Topodor/Topour/Topo/Taylor/Todor n'est pas l'auteur des *Pensées*, comme on l'a si souvent lu !

Les meilleures copies ont su mettre à profit une lecture attentive et fine pour faire progresser le raisonnement, le faisant échapper ainsi au schématisme à l'aide d'exemples précis et variés. Elles parviennent à entrelacer les exemples, à faire dialoguer les œuvres, tout en tenant compte des différences entre elles : la lecture de ces devoirs est un véritable plaisir.

### **b) La culture générale**

Certains candidats ont cité d'autres pièces de Marivaux, dont *Le Triomphe de l'amour* et *Le Jeu de l'amour et du hasard* : c'était souvent heureux, tant il est vrai qu'une grande partie des pièces de Marivaux pouvait être exploitée dans le cadre proposé par ce sujet. D'autres ont utilisé avec bonheur le « Je est un autre » de Rimbaud. Beaucoup ont renvoyé à Sénèque (la parole reflète l'âme) ; à Montaigne (« Nous ne sommes hommes et ne tenons les uns aux autres que par la parole ») ; à Ponge (« Les paroles sont toutes faites et s'expriment : elles ne m'expriment point ») ou à Char (« Les mots qui vont surgir savent de nous des choses que nous ignorons d'eux ») ; à Gusdorf, dont l'ouvrage *La Parole* fournissait en effet une très riche matière.

Faut-il rappeler une fois de plus que ces citations ne peuvent en aucun cas remplacer les références aux œuvres du programme ? Et qu'il faut maîtriser les sources qu'on utilise, sous peine de contresens ou de ridicule : Platon ne nous parle pas du péché originel, les dieux grecs n'ont pas détruit la tour de Babel, Pascal n'est pas l'auteur du *cogito* (ni Balzac et encore moins Platon, lequel n'a pas non plus écrit que l'homme est un roseau pensant), Maupassant n'a pas dit « Je est un autre » (ni Pascal !), la parole n'est pas performatrice et encore moins perforatrice, Freud n'est pas un grand psychanalyste du XVII<sup>e</sup> siècle, etc. Et que dire du festival sur les noms ! Merleau-Ponty a été tout particulièrement malmené : Merlot-Ponty/Le Merleau/Merleponty...

### **➤ À retenir**

*Le correcteur pénalise les candidats qui n'utilisent qu'un seul des textes étudiés pendant l'année. Il valorise a contrario ceux qui les exploitent tous avec intelligence. La confrontation des auteurs est capitale et il ne faut pas se contenter de leur simple juxtaposition. Par ailleurs, rien n'interdit de puiser dans sa culture personnelle, bien au contraire, en gardant cependant à l'esprit que les références aux œuvres du programme restent prioritaires. Le jury ne se laissera pas leurrer par une accumulation de citations, fussent-elles exactes : une citation ne prouve rien en soi ; il faut la commenter et l'articuler avec l'idée que l'on développe. Ajoutons que mieux vaut s'en tenir à ce que l'on maîtrise parfaitement...*

## **EXPRESSION**

### **a) Les aspects matériels**

La présentation matérielle de certaines copies laisse grandement à désirer : stylo-bille bavant (qu'il faut changer en cours de route) ou encre trop pâle que l'on peine à déchiffrer, ratures, mots effacés et, de plus en plus souvent, non remplacés ou, à l'inverse, surcorrections avec un abus du 'blanco'. Rappelons par ailleurs qu'il faut souligner les titres des œuvres, sans perdre du temps à les écrire en couleur.

## **b) Les incorrections de langue**

Il est capital de garder en tête que l'épreuve de dissertation est avant tout un exercice de communication. Or, cette année encore, la qualité orthographique et grammaticale a été un critère discriminant. Dans certains devoirs, l'indigence de la langue est telle qu'elle interdit la compréhension et il faut parfois lire à haute voix pour décoder le propos. Parfois, ce sont les confusions conceptuelles qui rendent le devoir illisible : « La parole permet de modifier une personnalité, ou de faire passer quelqu'un pour autrui, grâce à une certaine possession de la pensée ». Mieux vaut garder quelques minutes pour se relire, car il reste, même dans les bonnes copies, des fautes stupides qui seraient facilement évitables. Les candidats doivent enfin garder en tête que la longueur d'une copie n'est pas le gage de sa qualité et qu'il vaut mieux un devoir plus court mais construit, argumenté et qu'une relecture attentive a 'nettoyé' de ses fautes les plus criantes.

### **- syntaxe et morphologie :**

- Confusions entre le style direct et le style indirect de l'interrogation, et ce, dans l'introduction de presque toutes les copies : « Nous allons voir en quoi la parole nous change-t-elle ? », on se demandera si l'auteur n'a-t-il pas raison [ ... ] » ; hésitations entre transitif direct et transitif indirect : plaire le peuple, le pardonner, lui priver de ; confusion entre ce/ceux, s'il/si, c'est/ces, qui/qu'il ; passage du 'on' au 'nous' (« On se caractérise par nos idées », « on est en droit de nous demander ») ; ruptures : « en s'appuyant sur les œuvres au programme, nous verrons... », « Un devoir auquel il ne convient pas d'y manquer », « une nécessité dont l'homme ne peut s'en passer », « où la pensée y est décrite »...
- Morphologies verbales erronées : ils croivent/croyent ; confusion est/ait (« ce voir tel que l'on ait »), à/a ; la terminaison verbale -ent se trouve à l'occasion remplacée par -es (elles nous différencies) ou, à l'inverse, -ent sert de pluriel à des noms ou à des adjectifs : « les parlent », « les questions émisent » ; il a dis, il nous fais, elle définie, il donnerai, l'évolution qui a suivie, elle a permit, ils son, ils on, ont est...
- Accords des noms et adjectifs régulièrement fautifs ou aberrants : que de « statut sociale » à propos des personnages de Marivaux !
- Terminaisons verbales en -é, -er, -ait, -ai souvent interchangeable ; apparition d'un « s » à la troisième personne du singulier, etc.
- Finales muettes omises : confu, facil, stéril, util (mais utilitée, difficultée, unitée), etc.
- Rappelons enfin que « bien que » est suivi du subjonctif, mais que « du fait que » et « après que » sont suivis de l'indicatif ; « malgré que », quant à lui, est considéré comme fautif.

### **- orthographe des mots d'usage :**

Héro, myth, act, étailler (étayer), confiance, indiscible, réthorique, rethoric, sophistication, échaffauder, faire nettre (naître), existence, soit/soie/sois (soi), psychologie, psychanalyse, catharciste, labsus, le fort intérieur, quiprocco/quyproquo, éloquance, ver/verre (pour vers), puisse que (puisque), biet/billet (biais), addhérer, adresser, mélancholie, hardu, interraction, un entretient, appriori, l'avoheu, une dote/dotte (dot), ommition (ommission), statue (pour statut), s'abstreindre (pour s'astreindre), un laquet (laquais), babier (babiller), fillancer (fiancer), indégnalement (indéniablement), sinéquanone/siné quo none, la vertu, un therme (un terme), le cogitau (cogito), suptilité, enfaîte/en fait, et bien (pour rythmer le raisonnement), les tiques de langage, etc.

### **- barbarismes :**

Quand est-il/quant n'est-il (pour qu'en est-il), quand dira-t-on, ils arrivent parfois que, par forceori, intrasèque/intrasec, etc.

### **- un mot pour un autre :**

Tirer profil (pour tirer profit), excéder (exceller), affliger/infliger, user (utiliser), dénudé de (dénué de), forcé de constater (force est de constater), la parole est une lame à deux tranches (tranchants), l'entendement entre individus (l'entente), Dubois est l'investigateur de la pièce (instigateur),

affranchir un obstacle (franchir), Dubois est un machiniste (manipulateur ?), un servant (serviteur), être épris dans l'engrenage (pris), désemparer Phèdre de ses opinions, en parfaite collision (cohésion), il devient un aimant (un amant), la statue sociale (le statut), la bibliographie (pour biographie), apprenti (élève), exultoire (exutoire) ; compromettre une idée (infirmier), apogée (apologie), aptitude (attitude) ; Marton est une dame de chambre, Dorante un garçon de maison, Verlaine est épris de colère pour Mathilde...

Certaines erreurs ont des effets comiques tout à fait involontaires : le papyrus que Phèdre cache d'abord à Socrate devient 'papier russe' ou 'papyruse' ; le comte Dorimont, quant à lui, « distribue une somme à ses coquettes »...

### c) Le registre de langue

Les expressions familières sont à proscrire : « La parole suffit pour devenir un autre. *Mais pas que.* », « les paroles donnent *des infos* sur la personne qui parle » ; « les sophistes *se fichent* de la vérité mais Socrate ne se laisse pas *entourlouper* », « il est *accro* aux discours » ; « Arlequin, qui est à côté de la plaque, n'aime pas *se faire marcher dessus* » ; « Araminte essaye de le [Dorante] *faire craquer* » ; « elle souhaite le *virer* ; mais elle est *folle* [et parfois *raide*] *amoureuse* » ; « Dorante laisse la bonne [Marton] croire qu'il l'aime » ; elle devient « *sa chérie* », est « *embobinée* », « *chamboulée* ». « Verlaine rend la réalité *moche* ou belle, à volonté », « il *tacle* de manière très imagée l'omniprésence du lyrisme », etc.

On s'abstiendra aussi d'un jargon (pseudo-philosophique) qui peine à masquer une certaine pauvreté du vocabulaire par ailleurs : plusieurs candidats présentent leur plan en commençant par « à l'initiale de notre développement ». La « plurivocité », « multivocité » de la parole obscurcissent l'argumentation plus qu'elles ne l'éclairaient. Les correcteurs n'ont pas mieux compris ce qu'était « la parole phénoménologique de Verlaine » ou « la fonction apophantique de la parole »... Cette utilisation hasardeuse de termes mal maîtrisés produit parfois des affirmations qui laissent le correcteur rêveur : « La parole ne nous modifie pas, elle n'est que le simple reflet d'une pensée ménopausée »...

#### ➤ Ce qu'il faut retenir :

*La dissertation est une épreuve de communication : les correcteurs n'exigent pas des exercices de style mais jugent la capacité d'un candidat, qui se destine au métier d'ingénieur, à communiquer dans des écrits respectueux des règles élémentaires de la langue.*

## CONCLUSION

Un rapport de jury a tendance à relever les erreurs plutôt qu'à souligner les réussites et les futurs candidats pourraient se décourager à lire ces pages qui trahissent la déception et parfois l'agacement du jury. Mais le relevé des erreurs méthodologiques, des contresens sur les œuvres ou des incorrections dans l'expression écrite n'est là que pour leur faire comprendre les attentes des correcteurs et leur éviter de tomber dans les travers les plus réhébilitoires. Ils doivent finalement se dire que l'épreuve de français et de philosophie exige les mêmes qualités de rigueur et de raisonnement que les épreuves scientifiques, et le même sérieux dans la préparation.

## ALLEMAND

Durée : 3 heures

### PRESENTATION DU SUJET

Cette année la thématique était assez classique pour des étudiants de classes préparatoires : l'avenir des moyens de transport au vu des situations dramatiques des villes en particulier (bouchons, retards, incidences sur l'économie et la santé). 3 articles de journaux, 2 de la FAZ et 1 de Wirtschaftswoche exposent les problèmes actuels, les différentes alternatives tant en Europe que dans les pays en voie de développement en matière de conception des villes et des nouveaux moyens de transport avec une place toute particulière pour le vélo en ville.

### IMPRESSION GENERALE

Majoritairement le principe de l'épreuve a été bien assimilé et les étudiants s'efforcent de suivre les bons principes : introduction posant la problématique, présentation des différents points et conclusion. A noter une bonne utilisation des éléments de langage appropriés pour introduire et structurer ces différentes parties.

On peut cependant regretter que les candidats aient parfois tendance à faire une introduction trop longue (plus de 100 mots). D'autres confondent encore les appréciations personnelles ou les grandes considérations générales souvent réitérées plusieurs fois (le transport du futur doit être écologique !) avec le travail de synthèse demandé qui doit s'appuyer sur les informations précises contenues dans les documents fournis. Par ailleurs il ne suffit pas d'évoquer certains points (le train aéromovel de Jakarta) sans en indiquer la spécificité (il fonctionne à l'air comprimé). Une des difficultés du travail de synthèse consiste à faire la différence entre l'essentiel et l'accessoire.

D'autre part on peut constater un certain nombre de confusions entre différentes informations à cause de raccourcis trop rapides (Plasticity n'est le nom des Robot-taxis. Il n'y a pas 2 millions de décès liés à l'automobile à Sao Paolo). Des parties entières des textes proposés ont ainsi été occultées (Problèmes de compréhension ?) avec le risque de ne retenir des documents que ce qui nous est connu et de s'appesantir sur ces points au détriment des autres points plus intéressants. Enfin il ne faut pas oublier le titre pourtant demandé dans l'énoncé.

### PLAN LINGUISTIQUE

Ce qui frappe c'est le niveau d'approximation de trop de copies sur le plan tant lexical que grammatical. Beaucoup d'étudiants ont manifestement investi dans les éléments structurants du discours (einerseits, andererseits, marqueurs chronologiques etc.) et les ont bien utilisés, ce qui donne des textes mieux organisés.

Mais de nombreuses copies utilisent un vocabulaire très imprécis : expression idiomatiques courantes (denken an, eine Antwort auf, verantwortlich für) qui ne sont pas maîtrisées ; mots de vocabulaire courants non connus (Die Verkehrsmittel devient die Verkehre, die Hälfte der Autos devient halb Autos, confusion entre Zahl et Nummer, der Umweltschutz devient die Umweltschützung, in Frage stellen devient in Stelle fragen; Expressions classiques comme im ersten Teil non maîtrisées. C'est ainsi que nous sommes au « einundvierzigste Jahrhundert » ! Ce qui est particulièrement étonnant est la multiplication des fautes d'orthographe et les variations continues sur le genre des noms y compris sur les mots plusieurs fois nommés dans le sujet : il est ainsi malheureusement assez courant de trouver le mot Verkehr écrit dans le même paragraphe de deux voire trois manières différentes. Une simple relecture devrait permettre d'éviter ce genre de problème.

Une constante déjà notée précédemment est le traitement du pluriel. Dans de nombreuses copies celui-ci n'existe pas ou relève plus de la fantaisie que de la connaissance (Fahrräder par exemple est source de difficulté). Certains candidats n'imaginent aucune interaction entre un déterminant pluriel (die, viele, einige...) et le fait de mettre le nom au pluriel et à fortiori le verbe qui en dépend (« es existiert viele Verkehrsmittel », « es hat viel Probleme » sont des exemples bien trop fréquents). Un effort particulier doit être fait dans les classes préparatoires pour rappeler ces notions simples : une phrase n'est pas une simple suite de mots de base sans interaction entre eux.

Il est par conséquent difficile de comprendre l'argumentation de certaines copies à cause de cette imprécision du vocabulaire. Un texte sera d'autant plus clair que le vocabulaire sera précis. Sinon on est obligé d'utiliser des solutions de secours, paraphrases par exemple, qui souvent sont difficiles à suivre. Le correcteur n'en appréciera que plus les énoncés clairs et précis.

Nous retrouvons cette même approximation sur le plan grammatical. Il est bien sûr difficile de respecter un minimum les déclinaisons si les genres sont aléatoires et la différence singulier pluriel non prise en compte : « viele Menschen ist » ne pose pas problème à certains candidats. Comme tous les ans nous devons rappeler les règles pourtant simples de la place du verbe dans la phrase allemandes. Là aussi une relecture ciblée permettrait d'éviter bien des fautes inutiles. On peut noter que la différence entre participe et infinitif, passif et parfait, da et als entre autres ne sont souvent pas claires. Un effort de correction dans ce sens permettrait d'éviter ces textes qui ressemblent plus à des puzzles confus qu'une expression structurée.

## **CONCLUSION**

Malgré les critiques, plutôt axes de progrès, formulées ci-dessus, nous nous réjouissons de lire un grand nombre de copies, où les candidats ont fait l'effort d'apprentissage et ont été bien préparés à cette épreuve. D'autres devront prendre conscience du travail à long terme que représente l'apprentissage d'une langue et consacrer du temps à l'apprentissage d'un vocabulaire plus précis et ne pas hésiter à combler leurs lacunes grammaticales



## ANGLAIS

Durée : 3 heures

### PRESENTATION DU SUJET

Le sujet de cette session portait sur l'émergence de l'ebook et, au-delà de la dichotomie avantages/inconvénients à laquelle la synthèse a trop souvent été réduite, le dossier ouvrait des pistes de réflexion sur les enjeux économiques, sociaux, littéraires et politiques de l'utilisation de ce nouvel outil. Il était alors possible pour les candidats d'organiser les idées des documents selon les perspectives suivantes : la différence quantité/qualité, la recherche du profit ou l'élargissement de la culture, le rôle du « big business », des monopoles (Amazon, Apple...), le "lobbying" possible (et même probable) de Apple pour déclencher une volonté politique (manuels à changer dans écoles), la défense du livre papier, vu comme un ancrage ("anchor"), un repère ("benchmark"), véhicule de valeurs solides, faisant l'éloge de la concentration, de l'effort, incitation à tirer les leçons du passé, et à la réflexion éthique, par opposition au culte actuel du présent de la nouveauté, de l'éphémère, des apparences (ex. les grands classiques sur les étagères)...

### QUALITE DE LA SYNTHESE

Les enjeux de l'épreuve semblent cette année avoir bien été cernés par la majorité des candidats. Le jury rappelle en effet qu'il s'agit de faire la synthèse de 3 documents, ce qui implique de la part des candidats des qualités de compréhension fine pour pouvoir mettre en avant les points communs et les divergences entre les documents, le tout organisé selon une problématique ou un fil conducteur clair. Les meilleures copies témoignent en effet de la capacité des candidats à problématiser leur synthèse et à prendre du recul pour percevoir l'implicite des documents et l'utiliser pour convaincre dans une démonstration claire et structurée.

Le jury a noté avec satisfaction que le nombre de mots était bien respecté et que les candidats ont évité de recopier les textes originaux et ont ainsi tenté de reformuler les idées. Certains ont bien mis en valeur la critique de la société de consommation, et le côté engagé du 2<sup>nd</sup> article. Certains ont aussi insisté sur les non-dits du 3<sup>e</sup> article, sur son côté engagé malgré une apparente objectivité des chiffres.

### CONSEILS AUX CANDIDATS

Les membres du jury ont constaté qu'un certain nombre de copies sont en réalité des essais. L'exercice de synthèse n'est pas un exercice d'expression et il est nécessaire de s'appuyer précisément sur les documents proposés. Les candidats doivent d'ailleurs veiller à utiliser l'ensemble des documents et à ne pas oublier l'un ou l'autre du fait de sa complexité. Cette année, il a été constaté que les documents 2 et 3, plus complexes, ont été largement sous-exploités. Par ailleurs, une synthèse implique une mise en réseau des informations trouvées dans l'ensemble des documents : les articles sont trop souvent analysés séparément, à la suite les uns des autres, ce qui ne saurait constituer une synthèse recevable.

Si des efforts évidents ont pu être constatés pour ce qui est du respect de la forme de la synthèse (introduction, parties, conclusion), le jury déplore néanmoins le peu d'originalité des plans proposés (avantages/inconvénients) Un plan comme celui-ci : « 1) Go with the flow? 2) Beware! Money talks » a donc été valorisé. Ont aussi été notés un certain manque de problématisation de la synthèse et une inadéquation entre la problématique annoncée et le développement. On rappellera utilement aux candidats que le développement et la conclusion sont destinés à répondre à la problématique annoncée en introduction, que l'exercice de synthèse nécessite des stratégies de reformulation et qu'il est par conséquent peu recommandé de citer et de recopier les textes.

Un effort est également à faire quant à la recherche du titre de la synthèse. Il s'agit de l'accroche et il constitue ce que le correcteur lira en premier. Celui-ci doit donc être percutant et dépourvu d'erreurs.

Certaines introductions sont beaucoup trop longues. Nous rappelons ici que la présentation des documents doit être succincte pour dévoiler très rapidement la problématique et le plan. Il est par ailleurs inutile de rappeler constamment les références des documents dont on tire une idée au cours de la synthèse.

Le jury a également remarqué - de manière assez récurrente - l'utilisation excessive des marqueurs logiques du discours, rendant celui-ci très inauthentique. Les mots charnières doivent être utilisés à bon escient et correctement (ex : AFTER a souvent été utilisé pour THEN, THEN pour HOWEVER, MOREOVER pour HOWEVER...)

Enfin, les correcteurs apprécieront les efforts de présentation et le soin apporté à la lisibilité de l'écriture.

## **REMARQUES RELATIVES A LA QUALITE DE LA LANGUE**

Si certaines copies témoignent d'une véritable richesse lexicale ("boost the trend", "thwart", "underscore", "a pundit"... ) et font preuve d'une utilisation très idiomatique de l'anglais, le jury regrette l'utilisation abusive d'expressions toute faites (a boon or a bane ?), le recours aux barbarismes et une certaine pauvreté y compris dans des domaines courants comme l'informatique. Des mots comme "laptop", "tablet", "computer-literate", "bytes"... ) ont été très peu employés. On rappellera aux candidats qu'une relecture attentive est conseillée pour éviter les fautes d'orthographe (which ≠ witch, fill ≠ feel ≠ field, sell ≠ sale).

C'est surtout la grammaire qui a interpellé les membres du jury, très nombreux à constater l'incapacité fréquente et étonnante à construire une simple question. Il n'est ainsi pas rare de trouver plusieurs auxiliaires dans une même question (ex : \*Does books are destined to decline?). Les négations posent elles aussi problème aux candidats (ex : \*he not comes), ainsi que la détermination (le pluriel sans article exprimant une généralité en particulier).

On conseillera aux candidats de prêter une attention particulière aux pluriels, au « s » de la troisième personne du singulier, à la place des adjectifs (qui sont invariables en anglais), à la confusion entre THAN et THAT...

Enfin, on recommandera aux candidats de ne pas séparer le verbe de son complément d'objet direct et d'éviter de faire des phrases trop longues.

## ARABE

### PRESENTATION DU SUJET

Le candidat avait trois articles de presse à lire représentant un volume global de 1168 mots qui avaient en commun d'évoquer les répercussions immédiates des révolutions en Tunisie et en Egypte sur la production littéraire, cinématographique et dans le domaine des arts plastiques, à la fois dans les pays concernés et hors de leurs frontières (en Europe principalement). Il fallait rédiger en arabe et en 400 mots une **synthèse** des documents proposés de manière organisée et construite.

### REMARQUES ET CONSEILS METHODOLOGIQUES

De nombreux candidats se sont contentés de faire un résumé linéaire des documents. Or, il fallait dans un premier temps travailler à rassembler les éléments essentiels du texte en prenant soin de rapporter les informations de manière à la fois complète, précise et claire. Ensuite, le candidat devait réfléchir à la meilleure façon d'organiser les éléments de réponse selon des thèmes distincts et pertinents.

Alors seulement, le candidat pouvait passer à la rédaction de sa synthèse.

Au niveau de la forme, il était important de veiller à ce que le texte produit soit cohérent et structuré. Il convenait d'indiquer comment les différentes idées de l'argumentation s'articulaient entre elles au moyen notamment de formules de transition et de liens logiques.

Bien entendu, il était demandé au candidat de **reformuler** et non de recopier le contenu des documents. C'est notamment la qualité de cette reformulation qui était prise en compte et évaluée.

Les meilleures notes ont été attribuées aux candidats qui ont fait preuve d'esprit de synthèse, qui ont étayé leur argumentation de manière convaincante et dont le style, à la fois clair et agréable à lire, témoignait d'une grande maîtrise de la langue. Certains candidats ont réussi à donner un éclairage particulièrement intéressant sur les trois documents, ce qui a été très apprécié.

Au niveau du contenu, plusieurs points devaient apparaître :

- Les événements en Tunisie et en Egypte ont été une grande source d'inspiration pour les intellectuels et pour certaines catégories d'artistes : les metteurs en scène de cinéma (surtout les auteurs de films documentaires), les écrivains, les peintres ou plasticiens, les auteurs de Comics et les graffeurs,
- Les productions que ces événements ont suscitées pourraient être classées selon deux grandes catégories : d'une part les ouvrages scientifiques, qui visent à rapporter les événements dans une perspective historique et encyclopédique (documentaires, une encyclopédie, des articles) et, d'autre part, des œuvres d'art, inspirées de ces événements et de leurs acteurs,
- Cette abondante production a attiré l'attention d'institutions culturelles à l'étranger, comme les festivals et salles de cinéma, les musées (notamment l'Institut du Monde Arabe à Paris qui a consacré une exposition d'œuvres tunisiennes en art plastique inspirées de la révolution du jasmin),
- Ces révolutions semblent avoir favorisé la libération de l'art tunisien et de l'art égyptien sous 4 aspects : elles ont fait apparaître des genres nouveaux comme les graffiti et les Comics, elles ont permis de faire connaître des œuvres et des artistes à l'échelle internationale, elles ont permis aux artistes de s'exprimer ouvertement, publiquement, ont modifié de manière positive l'image de l'artiste, et, enfin, elles ont permis à l'art d'investir les lieux publics (les murs des rues par exemple), faisant ainsi de l'espace public un lieu où l'on peut exprimer librement ses sentiments et ses opinions,
- Des réserves ont été exprimées de la part à la fois de critiques littéraires et d'artistes à propos du succès des productions liées aux révolutions égyptienne et tunisienne : d'un côté, il a été reproché

aux auteurs d'ouvrages scientifiques comme aux réalisateurs de documentaires de s'être contentés de décrire les événements sans les analyser en profondeur et d'avoir négligé l'aspect formel (le style notamment). D'un autre côté, des artistes tunisiens engagés se sont étonnés de l'enthousiasme subit des pays occidentaux pour leurs œuvres et ont affirmé leur volonté que leur art soit considéré pour lui-même, indépendamment des révolutions.

De manière générale, les productions des candidats étaient insuffisamment structurées et, de ce fait, manquaient de clarté. Cela a souvent rendu la lecture difficile et pénible. De plus, certaines copies étaient peu soignées, notamment au niveau de la graphie. Nous rappelons aux candidats qu'ils composent pour être lus et qu'une **écriture illisible** empêche le correcteur d'évaluer la qualité du contenu du devoir. .

Il est conseillé aux étudiants, pour améliorer leur préparation à cette épreuve, de travailler 3 points essentiels :

- 1) La correction de la langue, en faisant des exercices de grammaire,
- 2) Le style, en apprenant à utiliser des liens logiques et une phraséologie adéquate, qui réponde aux besoins discursifs et observe les normes rédactionnelles propres à la langue arabe.

Exemples:

- Argumenter : أعتد على ذلك لـ... ، أستدلّ بذلك على ... ، يدلّ ذلك على...، مما يبرهن على أنّ
- Opposer deux arguments contraires : بالعكس، على خلاف ذلك، لكن، غير أنّ، إلا أنّ، على أنّ...:
- Montrer que deux éléments sont complémentaires ou vont dans le même sens :  
على غرار ذلك ، ومن نمط ما سبق ، شيء شبيهه بما تقدّم...، نسج على هذا المنوال...، مثلما...
- Montrer qu'un élément corrobore un autre :  
بالإضافة إلى ذلك، أضف إلى ذلك ، علاوة على ذلك، زد على ذلك ، فوق ذلك، فضلاً عن ذلك

3) Enrichir son lexique et consolider sa maîtrise de la langue à travers la lecture d'auteurs arabes modernes.

#### **Bibliographie indicative :**

- « La grammaire active de l'arabe », de G. Al-Hakkak et M. Neyreneuf, coll. Langues modernes, éd. Livre de poche, Paris, 1996
- « L'Art de rédiger en arabe moderne » de F. El Qasem, G. Bohas et Mahmoud Fakhoury, éd. ENS Lyon, 2006
- « 1001 erreurs à éviter en arabe » de F. El Qasem et S. Chraïbi, coll.Major, éd. Puf, Paris, 2007

#### **Sitographie indicative :**

- « Langue et Culture arabes », <http://www.langue-arabe.fr>
- Tous les n°s de la revue Textarab, <http://www.al-hakkak.fr/textarab.html>

## ESPAGNOL

Durée : 3 heures

### PRESENTATION DU SUJET

Le sujet comporte trois textes dont l'un, rédigé à quatre mains, est issu d'une revue de didactique de la langue et a été publié en 2008. Le second document est un entretien avec Víctor García de la Concha, directeur de l'Institut Cervantes et figure emblématique de la *REAL ACADEMIA* – l'académie de la langue espagnole- qui a été publié dans le journal *El País* en décembre 2010. Le troisième texte est un article de presse rédigé par Javier Rodríguez Marcos, publié en Août 2011 également dans le quotidien *El País*.

Ces trois documents portaient tous sur la langue espagnole d'aujourd'hui, sur les évolutions observées ces dernières années et sur les objectifs visés par les garants de celle-ci, à savoir les membres de la *Real Academia*. Ce corpus mettait également en avant un paradoxe en soulignant la facilité qu'ont les usagers de la langue (hispanophones de part et d'autre de l'Atlantique) à « transformer » leur propre langue au quotidien, -notamment par le biais de l'introduction d'anglicismes- ou encore à la « malmener » en galvaudant son orthographe dans l'envoi rapide de *textos*, et l'immense réticence dont ils font preuve lorsqu'il s'agit d'acter officiellement de nouveaux faits de langue et/ou d'intégrer des modifications orthographiques. On y perçoit alors l'importance accordée par les usagers à la norme -qui sanctionne ce qui est correcte ou incorrecte-, et de ce point de vue l'orthographe occupe une place prépondérante dans les craintes que suscitent les changements. Les candidats devaient par ailleurs montrer qu'ils avaient saisi toute l'ironie du texte n°1, et qu'ils savaient mettre en rapport les trois documents en prenant en compte le paratexte (aussi bien la nature des documents que leur date).

En outre, ce corpus présentait l'avantage de mettre clairement en avant trois points de vue distincts sur la langue espagnole : tout d'abord un aperçu éclairé de la part de chercheurs en didactique, ensuite, la perception privilégiée du président de la *Real Academia* –qui, ne nous y trompons pas, défend aussi son mandat et ce qu'il a pu réaliser durant ces années, notamment en ce qui concerne l'intégration des 22 académies hispano-américaines-, et enfin l'ambivalence des usagers qui tantôt participent à l'évolution naturelle de la langue espagnole et tantôt critiquent et s'insurgent des évolutions actées par la *Real Academia*.

### COMMENTAIRE GENERAL DE L'ÉPREUVE

L'épreuve proposée aux candidats cette année a permis de valoriser les copies qui rassemblaient le maximum des qualités et le minimum d'écueils qui vont être évoqués ci-après.

Dans un premier temps il est indispensable de rappeler une évidence, les candidats doivent ***impérativement respecter les consignes*** qui impliquent de proposer une synthèse des trois documents en 400 mots, d'indiquer clairement le nombre de mots et de lui donner un titre.

Le choix de ce dernier n'est pas tout à fait anodin, il appartient aux candidats d'attribuer un titre qui reflète réellement le contenu de leur synthèse. Il ne peut s'agir, comme cela a été observé, d'une citation d'un des trois textes. Les copies dont la synthèse ne porte pas de titre, les copies qui ne respectent pas le nombre de mots indiqués ou encore qui n'indiquent pas le nombre de mots que comporte leur synthèse sont sanctionnées.

La consigne stipule également qu'il s'agit bien de rédiger une *synthèse* des trois documents, le correcteur ne peut par conséquent se satisfaire d'un résumé en trois parties de chacun des textes. Tout l'intérêt réside dans l'appréciation de l'esprit d'analyse du candidat et de sa capacité à mettre en rapport trois documents portant sur la même thématique. Cela implique de prendre une certaine distance par rapport à chaque document pour trouver une problématique globale qui les rassemblerait. Pour ce faire, une parfaite compréhension des documents est nécessaire – celle-ci est d'ailleurs systématiquement évaluée par le correcteur.

**L'organisation de la synthèse** est également importante, elle doit clairement laisser apparaître une introduction –comportant une problématique et un plan-, un développement – en deux ou trois parties- et une conclusion, qui doit être le fruit du travail d'analyse du candidat et non pas, par exemple, une citation d'un des documents. Le candidat doit pouvoir rendre compte au mieux de *l'ensemble de chaque document*, et ne pas s'éterniser sur un seul détail de l'un des textes. Cette année, beaucoup de candidats se sont attardés sur les anglicismes – qui étaient, à tort, allègrement mélangés avec les gallicismes, et le « spanglish »- sans prendre de distance avec les documents et voir que cet aspect traité de manière ironique dans le texte n°1 n'était finalement qu'une illustration d'une des évolutions, une des « tendances » observées ces dernières années en langue espagnole mais ne constituait pas du tout l'essentiel de qui était à retenir de ce corpus. Par ailleurs, cet écueil a conduit nombre de candidats à citer trop souvent le/s texte/s ou pire, à le/s paraphraser au détriment de l'analyse personnelle. En définitive, sont valorisées les copies qui montrent une aptitude à problématiser la thématique retenue, tout en organisant les contenus et en soignant les transitions.

En dernier lieu, et non de moindre importance, les candidats doivent être vigilants quant à la qualité de la langue, de l'orthographe et de la ponctuation. Il est primordial que le contenu soit intelligible, c'est pourquoi il est sage de recommander une langue simple, et des énoncés courts lorsque le candidat ne bénéficie pas d'une très grande aisance. Par ailleurs, il faut souligner que la richesse et la précision lexicale ainsi que l'utilisation de structures complexes et idiomatiques sont grandement valorisées.

## **ANALYSE DES RESULTATS ET CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS**

Cette année, les candidats se sont essentiellement heurtés à la difficulté de mettre en rapport les trois documents sans se laisser « détourner » par l'un des éléments importants du corpus. Il y avait plusieurs manières d'aborder cette synthèse, soit par le prisme qu'offrait les différents points de vue –peut-être le plus périlleux- soit en insistant le paradoxe qui consiste à souligner que tous les hispanophones –usagers péninsulaires et américains de la langue- participent à faire vivre la langue espagnole dans toute sa richesse et participent ainsi à son évolution et à son renouvellement. Mais en même temps ils sont extrêmement rétifs à l'idée de voir actées officiellement –par la *Real Academia*- certaines modifications visant à « moderniser » ou à « unifier » leur langue.

Peu de copies présentent une grande aisance linguistique. Le vocabulaire est souvent assez limité et peu précis, et les structures utilisées très simples ou erronées. Puisque la qualité de la synthèse, - son contenu et son organisation- est toujours étroitement liée au sujet lui-même, les futurs candidats doivent mettre l'accent sur une préparation linguistique de fond afin d'acquérir une aisance en expression, qui sera toujours valorisée, indépendamment de la compréhension et de l'appréhension du sujet traité.

## ITALIEN

Durée : 3 heures

### PRESENTATION DU SUJET

L'épreuve de synthèse en italien portait sur quatre textes tirés des quotidiens *La Gazzetta del Sud*, *La Nazione*, *Il Corriere della Sera* et *La Repubblica* et publiée en janvier-février 2012. Ces articles abordaient les enjeux de l'énergie en Italie, et en particulier les avantages et les inconvénients des énergies renouvelables.

Si ces thèmes ont été généralement bien décrits, aucune copie n'a mentionné la problématique sous-jacente à ces textes, à savoir qu'en matière énergétique, l'Italie est un pays fortement dépendant de l'extérieur : le moindre pic de consommation, comme celui décrit par le doc. 1, provoque une pénurie et une nécessité d'approvisionnement en gaz ou en pétrole. Par conséquent, la question des énergies renouvelables prend une place particulière. Or, à la suite de la crise économique de 2008, le gouvernement italien a dû prendre une série de mesures pour réduire le déficit budgétaire (décret sur les libéralisations, doc. 3), parmi lesquelles la baisse des exonérations fiscales liées aux énergies éoliennes et géothermiques, ce qui risque d'affaiblir le secteur, au moment même où la recherche scientifique avance à grands pas. En Espagne, des ingénieurs ont mis au point « Utre », un arbre photovoltaïque urbain en mesure de produire de l'électricité et d'éclairer les espaces publics (doc. 2). Les énergies renouvelables présentent pourtant des inconvénients. L'article de *La Repubblica* (doc. 4) décrit ainsi les protestations des habitants de Monte Faggiola (Toscane), où l'implantation de neuf éoliennes de 130 m. de haut risque de perturber les équilibres écologiques, avec un impact sur la vie des animaux sauvages et sur la santé des hommes.

Le jury s'étonne du nombre de fautes d'orthographe que l'on pouvait facilement éviter (ex. : les accords entre noms, articles et adjectifs, au singulier et au pluriel). On trouvera ci-dessous un certain nombre d'erreurs récurrentes :

- pollution se traduit par « inquinamento » et non pas par « polluzione »
- consommation se dit « consumo » (et non pas « consumazione »)
- développement se traduit par « sviluppo »
- environnement se traduit par « ambiente » (et non pas « ambiante »)
- modification se traduit par « modifica » (et non pas « modificazione »)
- les doubles consonnes de pannelli, rinnovabili, città, illumina, decennio, metallo, abbandonare etc., ont souvent été oubliées
- les verbes « uscire » « entrare » ne sont pas transitifs en italien (ex : on dit « fare uscire una persona » et pas « uscire (sortir) una persona »)
- sistema, pianeta et problema sont des mots masculins se terminant par un a.
- tecnologia ne prend pas de h.
- « chercher à » se traduit soit par « cercare di » ou « provare di »
- en ce qui concerne les mots de liaison, on rappelle que « finalement » et « de plus » se traduisent par « infine » et « inoltre » (et non pas par « finalmente » et « di più »).
- le verbe permettre se traduit par « permettere » (et non pas « permittere »)
- en italien, la reprise de l'article n'est pas toujours nécessaire (come spiega/indica l'articolo, et non pas « come lo spiega » ou « come lo indica l'articolo »).

De manière générale, on rappelle que toute synthèse doit essayer d'adopter un ton neutre et objectif. En l'occurrence, il n'était pas question de prendre parti en faveur ou contre les énergies renouvelables, mais d'en indiquer les avantages et les inconvénients.

# PORTUGAIS

Durée : 3 heures

## PRESENTATION DU SUJET

Cette année encore les textes proposés aux candidats ne présentaient pas de difficultés particulières de compréhension et offraient une thématique intéressante pour les candidats puisqu'il s'agissait des 'niches' d'emploi porteuses au Portugal, en proposant des pistes pour l'avenir, pour sortir de la crise en évoquant aussi des expériences personnelles.

## ANALYSE DES RESULTATS

Très peu de candidats ont choisi le portugais ce qui ne permet pas de dire si l'épreuve est vraiment discriminante car l'ensemble a donné un résultat moyen. La langue employée est en général assez bien maniée avec des fautes très ponctuelles. On peut regretter un lexique assez peu riche souvent repris des textes à étudier ; nous recommandons aux futurs candidats de veiller à enrichir leur vocabulaire par des lectures assidues de la presse lusophone.

Toutefois l'écueil majeur de cette épreuve est la quasi impossibilité pour les candidats de réussir à faire une vraie synthèse selon les modalités de l'épreuve. (*« La synthèse devra faire apparaître les éléments essentiels de chaque document et faire émerger les lignes de force sans introduire de biais. Le but est de réaliser un exposé objectif des idées présentées par chaque document [...] ; [...] [Il n'est pas demandé de respecter la structure des documents proposés, ni de citer les auteurs ou les ouvrages d'origine, sauf bien sûr si cela permet d'apporter un éclairage particulier au propos.] »*). Or on se retrouve souvent dans le pire des cas à une quasi paraphrase des documents proposés, dans le meilleur des cas à une analyse quasi systématiquement linéaire des documents, ce qui est contraire à l'idée de synthèse.

Une fois la problématique posée - souvent de façon pertinente - il s'agissait de faire ressortir ce qui dans chaque document la nourrissait en s'appuyant si besoin sur des exemples de chaque texte. On regrettera aussi un recours trop important aux citations littérales (même en respectant les normes) présentes dans les textes.

## CONCLUSION ET CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

En conclusion nous recommandons aux futurs candidats de s'entraîner très régulièrement à cet exercice, en lisant régulièrement la presse de langue portugaise afin d'essayer de trouver des articles traitant des mêmes aspects et voir quelles idées les relie afin d'en dégager la problématique pour par exemple la présenter face à un public méconnaissant la situation du pays donné.